

Langlade

notre village



Janvier 2026



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

N°56

www.langlade.fr

SOMMAIRE

LANGLADE notre village

ÉDITO | 3



SÉCURITÉ | 4 - 5

URBANISME | 6

NÎMES MÉTROPOLE | 7

TRAVAUX | 8 - 9

ENFANCE | 10 - 12

PETITE ENFANCE - JEUNESSE | 13

C.C.A.S. | 14 - 15



ACTUALITÉ MUNICIPALE | 16 - 21

EXPRESSION LIBRE | 22

VIE MUNICIPALE | 23 - 29

LES ASSOCIATIONS | 30 - 35

INFORMATIONS | 36



Papier recyclé

Directeur de la publication : Gaëtan PREVOTEAU
Comité de rédaction : Séverine OMIEL
Création : Séverine OMIEL- Émilie MARIN
Imprimerie JF Impression – MONTPELLIER
Tirage : 1500 exemplaires
Mairie de Langlade - 1 Rue de la Mairie - 30980 LANGLADE

Éditorial



Chères Langladoises, Chers Langladois,

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois de ce second mandat, au travers de notre traditionnel bulletin municipal.

Conformément aux règles du code électoral, il ne m'est désormais plus permis de communiquer avec vous via les canaux de la Mairie. Par respect pour le temps de la campagne municipale qui s'ouvre, je me limiterai donc à vous présenter les principaux travaux menés au cours de ce second semestre 2025, ainsi que les manifestations qui ont animé notre commune.

Vous avez ainsi pu constater la poursuite du prolongement de la voie douce, depuis la route de Nages jusqu'au réservoir d'eau potable. Les travaux du Groupe Scolaire les Genêts se poursuivent également : une nouvelle salle d'accueil périscolaire est en cours de construction sous l'ancien préau, afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves.

Cette seconde partie d'année a également été marquée par de nombreuses manifestations. La fête votive, puis son « revivre » en octobre, ont permis à beaucoup d'entre vous de partager des moments conviviaux autour de nos traditions.

Au-delà des travaux et des animations, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, contribuent à la vie de notre village : agents municipaux, bénévoles, associations, commerçants et habitants engagés.

Le C.C.A.S. a, lui aussi, vécu un temps fort avec la semaine bleue, le repas des retraités et le loto annuel. Les Langladois de tous âges ont ainsi pu profiter des actions menées par la Mairie et son centre communal d'action sociale.

L'année s'est clôturée avec le Noël de l'école et la distribution du colis de Noël à nos seniors. Une bouteille de vin rouge du vignoble CADENE FRÈRES et une bouteille d'huile d'olive issue des oliviers de notre village ont été offertes à nos aînés.

Il ne me reste plus qu'à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour de joyeuses fêtes de fin d'année. Puissiez-vous profiter pleinement de ces moments de partage et de communion intergénérationnelle.

J'espère vous retrouver nombreuses et nombreux pour mes derniers vœux de ce mandat, qui se tiendront le 16 janvier 2026 à 19h00, à la salle socio-culturelle.

Votre Maire,
Gaëtan PREVOTEAU



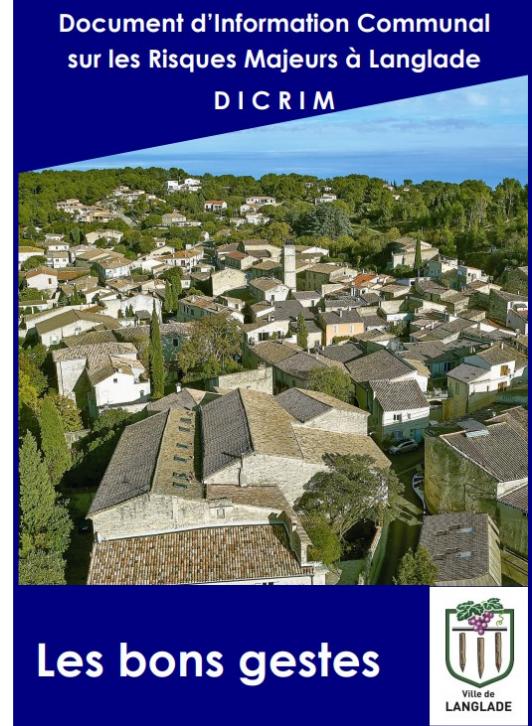
Sécurité

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs à LANGLADE (DICRIM) a été distribué au cours du mois de juin dans vos boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu quelques exemplaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Le DICRIM c'est quoi ?

- Les **risques majeurs** qui peuvent menacer notre territoire,
- Les **consignes de sécurité** à respecter,
- Les **moyens d'alerte** prévus par la commune,
- Les **numéros d'urgence** utiles,
- Les **démarches à suivre** si une telle situation devait se produire.

Ce document est conçu pour vous aider à adopter les bons réflexes et garantir votre sécurité ainsi que celle de vos proches. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le conserver précieusement.



((Partez en vacances en toute tranquillité ...



Si vous partez en vacances ou devez vous absenter longtemps, **l'Opération Tranquillité Vacances est une solution efficace pour partir l'esprit serein.**

Les forces de l'ordre assurent une surveillance régulière de votre domicile et vous alertent en cas de problème.



Le Policier Municipal peut effectuer des rondes devant votre domicile au moment de ses patrouilles.

((Une sirène d'alerte et d'information ...

La commune de Langlade se dote d'une **sirène d'alerte et d'information aux populations (SAIP)** afin de prévenir en cas d'événements graves, de catastrophes ou de risques majeurs. Cette sirène est installée sur le toit de l'école et jouera un rôle essentiel dans le **Plan Communal de Sauvegarde** pour informer et protéger la population.

À partir du mois de janvier, la sirène sera testée **chaque premier mercredi du mois à 12 h 00**. Le test mensuel de celle-ci durera 1 minute 41 secondes. En dehors de ces essais réguliers, son déclenchement indiquera une situation d'urgence nécessitant l'application des consignes de sécurité.

Cet équipement a pour objectif de **sécuriser la commune** et de garantir une alerte rapide en cas de danger. Nous vous invitons à prendre connaissance des consignes qui sont communiquées dans le **DICRIM** et à rester attentifs aux informations diffusées par la Mairie.

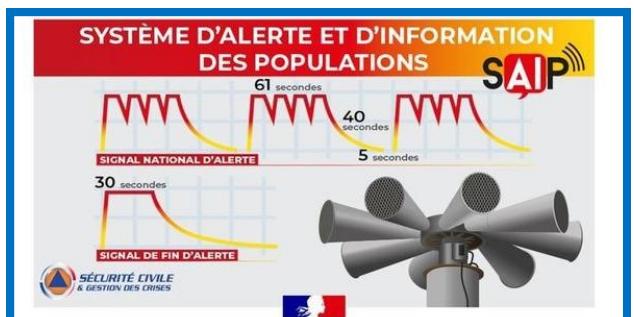


EN CAS D'ALERTE :

Le signal est activé, il enchaîne 3 cycles d'une sonnerie modulée durant 1 minute et 41 secondes pour chaque cycle et séparé d'un intervalle de 5 secondes. L'alerte est levée lorsqu'on entend un son continu de 30 secondes.

Qui peut le déclencher :

- Le Ministre de l'Intérieur
- Les Préfets dans les départements
- L' État major des zones de défense
- Le Maire de la commune
- Le SDIS, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours
- Le CODIS, le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours des Sapeurs Pompiers.



INFORMATION

Cette sirène servira également de message d'alerte pour le début et la fin des manifestations taurines à l'occasion des fêtes.



Philippe HÉAULT
Conseiller Délégué à la Sécurité

((Des démarches simplifiées ...

Dorénavant, vos démarches d'urbanisme peuvent se faire 100% en ligne grâce à la dématérialisation des autorisations.

Quels dossiers sont concernés :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme
- Permis d'aménager
- Etc...

Les avantages :

- ✓ Plus besoin de vous déplacer
- ✓ Suivi simplifié de votre demande
- ✓ Gain de temps et réduction des délais

AUTORISATION D'URBANISME : DÉPOSEZ VOS DOSSIERS EN LIGNE



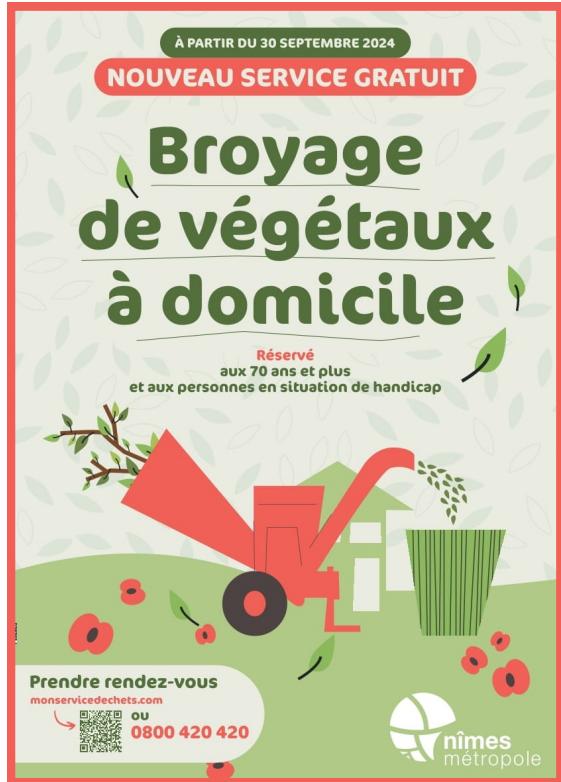
Lien pour accéder à la plateforme pour toutes vos demandes d'urbanisme : <https://ideau.atreal.fr>

**Toutes les démarches liées à l'urbanisme se font sur rendez-vous.
Contacter le 04.30.06.53.30**



Alain VIALA
Adjoint Délégué à l'Urbanisme
et à l'Aménagement du Territoire

((Des infos utiles ...



Consignes à respecter :

- Les feuilles ne sont pas acceptées car elles sont trop fines.
- Les branches doivent avoir un diamètre maximum de 13 cm.
- Le volume doit être compris entre 1 et 4 m³.
- L'absence de ferrailles ou autres objets dans les végétaux doit être garantie.
- Prévoir un accès pour le stationnement du camion et du broyeur (2x4 mètres).

Le broyat obtenu, véritable ressource, **sera laissé sur place** pour agrémenter les plantations de votre jardin ou en tant que matière sèche pour votre composteur.

En quelques clics, grâce à l'appli Kowaa, vous pouvez **donner gracieusement des objets ou en récupérer en faisant un don libre** dont le bénéfice ira au profit d'**initiatives locales** en lien avec l'**éducation et la cohésion sociale**. Ainsi, chaque don d'objet devient un geste éco-citoyen qui soutient le territoire.

Objectif ? Moins de déchets et un impact local concret.

Comment participer : Téléchargez l'application KOWAA

Kōwa (協和) signifie en japonais : **coopération en harmonie**

AMÉNAGEMENT ROUTE DE NAGES

- Continuité de la voie douce le long de la route de Nages,
- Réaménagement du rond-point,
- Réaménagement de l'entrée du chemin des Lauzières.

Un embellissement de la zone est prévu, avec des plantations. Des travaux de mise en sécurité seront réalisés, notamment avec l'installation de nouveaux points lumineux.

Création de places de stationnement supplémentaires et installation de conteneurs enterrés pour améliorer la gestion des déchets.



Conteneurs enterrés



Réaménagement du rond-point



Création de places de parking

SÉCURITÉ

La réfection du chemin des Rouzaous comprend la création d'un rétrécissement de la chaussée et d'un plateau surélevé, afin d'assurer la sécurité des usagers.

Poursuite de la mise en place de l'éclairage LED.



Rétrécissement de la chaussée



Éclairage LED

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le remplacement des menuiseries des locaux de l'ancienne Boulangerie et de la Pause Gourmande.

Le réaménagement de la salle de karaté à la salle socio-culturelle incluant le remplacement d'une menuiserie, ainsi que le renouvellement du sol par la pose de carrelage.



Salle socio-culturelle

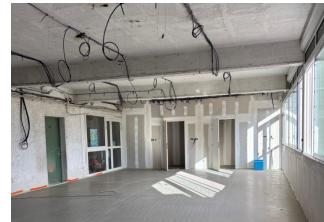


Locaux ancienne Boulangerie

((Zoom sur les travaux ...

ÉCOLE

La transformation du préau en salle dédiée pour l' accueil des temps périscolaires du matin et du soir, mais également lors du temps méridien. Un nouvel espace de vie pour les enfants.



PANNEAU DE COMMUNICATION

Un 3ème panneau de communication électronique installée à l'entrée de la ville. Il sera en fonction très prochainement.

Nouveau panneau de communication électronique



CENTRE DE LOISIRS

Mise en place d'un portillon afin d'accueillir le public, en mode piétons.



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL - LIGNE T5

Les travaux sont en cours de finition et un embellissement des espaces verts est prévu prochainement.



TRAVAUX DIVERS

Installation des illuminations de Noël.



Arrêt de bus T5

Nouvelle caméra



Patrick ROCHELINE

Adjoint Délégué aux Travaux



Boîte à livres, une création des enfants

Depuis deux ans, une boîte à livres a trouvé sa place devant l'entrée de l'école. Réalisée par les enfants durant les temps méridiens à partir de casiers recyclés, elle symbolise un projet à la fois créatif, éducatif et citoyen.

Le principe est simple : chacun peut y déposer des livres en bon état et en emporter librement. Romans, albums jeunesse, bandes dessinées ou documentaires sont les bienvenus. Gratuite et ouverte à tous, la boîte à livres repose sur la confiance et le respect, sans inscription, ni contrainte.

Ce dispositif favorise l'accès à la lecture, encourage le réemploi des livres et s'inscrit pleinement dans une démarche écologique et solidaire. Elle reflète aussi l'implication des enfants dans la vie du village et leur contribution à un espace de partage intergénérationnel.



Boîte à livres
devant l'école



Remise de cartes cadeaux aux collégiens de Langlade

Le jeudi 28 août dernier, Gaëtan PREVOTEAU, Maire de Langlade, accompagné de Christine BIBIA, adjointe à l'Enfance et aux Affaires Scolaires, a eu le plaisir de remettre des cartes cadeaux Cultura aux collégiens Langladois fréquentant le collège Théodore MONOD à Clarensac.

D'une valeur de 15 euros, ces cartes cadeaux ont pour objectif d'aider les familles dans l'achat de fournitures ou de matériel éducatif.

Cette rencontre a également été l'occasion pour les élus de souhaiter à l'ensemble des collégiens une excellente rentrée des classes et une année scolaire pleine de réussite.

Le verre de l'amitié a clôturé cette rencontre.



Christine BIBIA
Adjointe déléguée à l'Enfance et
aux Affaires Scolaires



Un repas qui a ravi les papilles

Le repas de Noël de la cantine scolaire s'est tenu le mardi 16 décembre, pour le plus grand bonheur des enfants, qui ont pu déguster un délicieux menu festif.

Le traditionnel passage du Père Noël est venu clôturer ce moment convivial. Il a offert à chaque enfant un chocolat à son effigie, déclenchant sourires, émerveillement et une belle dose de gaieté.

Un grand merci à Édith, Sandra, Isabelle et Marie, nos cantinières, pour la préparation de ce repas. Leur passion se retrouve chaque jour dans les plats qu'elles cuisinent pour nos enfants.

À Langlade, nous avons la chance de disposer d'une cantine gérée en régie, garantissant des repas préparés sur place et non d'un simple portage de repas, comme c'est le cas dans de nombreuses communes voisines.



La magie de Noël a enchanté les élèves du Groupe Scolaire les Genêts

Les lutins du Père Noël ont préparé avec soin de délicieux goûters, distribués aux enfants de l'école le jeudi 18 décembre dans une ambiance chaleureuse et festive. Les regards ébahis et les sourires impatients témoignaient de leur joie face à cette belle surprise de fin d'année.

Le moment le plus attendu fut l'arrivée du Père Noël, accompagné de Monsieur le Maire, Gaëtan PREVOTEAU, et de Madame Christine BIBIA, Adjointe à l'Enfance et aux Affaires Scolaires, il a remis les goûters aux enfants. Impressionnés et ravis, ils ont savouré ce moment privilégié, entre timidité, excitation et éclats de rire.

L'Association des Parents d'Élèves, représentée par sa présidente Manon ABES et sa trésorière Tiphanie VEILLARD, a ensuite offert des livres à chaque classe. Ces cadeaux, porteurs d'imaginaire et de découvertes, ont suscité curiosité et enthousiasme, renforçant le plaisir de lire.

Cette journée, placée sous le signe du partage et de la magie de Noël, restera un beau souvenir pour les enfants.



Signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale Vaunage

Le jeudi 11 décembre 2025, la Mairie de Caveirac accueillait la signature officielle du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) Vaunage, en présence de Monsieur Didier PAQUETTE, Président de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.

À cette occasion, Monsieur le Maire Gaëtan PREVOTEAU ainsi que Madame Christine BIBIA, ont participé à cette rencontre marquant une étape importante pour le territoire.

Renouvelée pour une durée de quatre ans, la CTG fixe les orientations et priorités communes des sept villes signataires : Bernis, Caveirac, Clarensac, Milhaud, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionisy et Langlade.

Cette convention porte sur des enjeux majeurs pour la population locale, notamment :

- la petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
- l'accès au logement,
- le soutien à la parentalité,
- la continuité éducative.

Autant de thématiques essentielles pour accompagner les familles et renforcer la qualité de vie des habitants de la Vaunage.

Bien plus qu'un simple cadre contractuel, la Convention Territoriale Globale traduit une volonté collective forte : celle de construire des politiques publiques cohérentes, humaines et adaptées aux besoins de toutes les générations, au service d'un territoire solidaire et dynamique.



L'École des Parents : un accompagnement pour les familles

L'École des Parents est une association nationale engagée dans le soutien à la parentalité et l'accompagnement des familles. Elle propose des espaces d'écoute, d'échange et de réflexion destinés aux parents, futurs parents et professionnels, afin de les aider dans leur rôle éducatif et relationnel.

Présente sur le territoire, l'École des Parents dispose de locaux à Nîmes, où des professionnels qualifiés accueillent les familles dans un cadre bienveillant, confidentiel et sans jugement.

Dans une volonté de proximité avec les habitants, l'École des Parents assure une permanence tous les premiers mardis du mois en Mairie de Langlade sur rendez-vous. Cette permanence est ouverte à tous et permet aux familles de bénéficier d'un temps d'écoute et d'un accompagnement gratuit.

L'École des Parents constitue un partenaire ressource pour les familles du territoire, contribuant au soutien de la parentalité et au renforcement du lien familial.

Infos & rendez-vous :
Ligne directe : 07 49 24 32 20
epe30ecoute@gmail.com

enfance@langlade.fr

Depuis septembre 2025, les ateliers d'éveil du **Relais Petite Enfance Papillon Vole** ont repris à la bibliothèque de Langlade, et en extérieur lorsque la météo le permet.

Les assistantes maternelles de Langlade et des communes du territoire CTG Vaunage (Langlade, Caveirac, Clarensac, Saint-Côme-et-Maruéjols, Milhaud et Bernis) sont invitées à y participer avec les enfants qu'elles accueillent, sur inscription.

Les séances se déroulent chaque semaine, de 10h à 11h, autour d'activités variées et adaptées aux tout-petits :

- Promenade au marché de Langlade,
- Découverte du livre avec l'association *Lire et faire lire*,
- Comptines et éveil sonore,
- Cueillette de végétaux de saison...

Ces moments partagés favorisent à la fois la **socialisation des jeunes enfants** et le **soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles**.

Les autres missions du Relais :

Il accompagne également les familles dans la recherche d'un mode de garde et les guides dans leurs démarches administratives liées à l'embauche d'une assistante maternelle agréée (contrat de travail, déclaration Urssaf, prestations CAF...).

Nouveaux locaux en 2026

À partir de janvier 2026, le Relais Petite Enfance Papillon Vole accueillera les familles dans ses nouveaux locaux situés 285, rue Gilles Roberval – Parc Kennedy à Nîmes (bâtiment UFOLEP).

Sylvie BICHEU, responsable du RPE

rpepapillonvole@crechespap.fr

06 43 81 30 68



CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF

Encore une belle année pour le Centre de Loisirs ! En 2025, nous avons accueilli 306 enfants différents, et les fréquentations ont augmenté de 2 % par rapport à 2024, confirmant l'attractivité et la dynamique positive de notre structure.

« Nous avons réussi à faire vivre de beaux moments aux enfants de la Vaunage. Pour rappel, le centre accueille les enfants de Caveirac, Saint-Dionisy et Langlade durant les vacances scolaires.

Pour 2026, nous continuerons à proposer des journées joyeuses et bienveillantes. L'objectif principal reste, et restera, de permettre à chaque enfant de se sentir bien au centre de loisirs. Les Francas, notre organisateur, accompagnent les équipes et moi-même dans la création des projets, le développement d'axes éducatifs et les actions de découverte.

C'est pourquoi, en 2026, je souhaite développer davantage de projets internes à la structure : les droits des enfants, l'Éco-centre, des espaces où l'enfant devient acteur de l'organisation de ses journées... et bien d'autres initiatives encore.

Une réussite personnelle cette année est également d'avoir su fidéliser la jeunesse de la Vaunage, dont l'implication continue renforce la qualité de nos animations. En 2025, ce sont 33 animateurs qui ont été encadrés et accompagnés, dont 15 stagiaires BAFA formés.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous remercie pour la confiance que vous nous accordez. »

Téo Rebuffat Directeur du Centre de Loisirs Éducatifs de Langlade Francas du Gard



Repas des Retraités

Cette année le désormais traditionnel repas des retraités s'est déroulé le jeudi 30 octobre. Il a concerné l'ensemble des Langladois et Langladoises nés avant 1963.

Les convives se sont réunis autour d'un repas festif cuisiné par le traiteur Fabaron le Cévenol.

Le déjeuner a été animé par la troupe 1001 Ladies, avant de laisser place à un après-midi dansant très apprécié.

Une nouvelle fois vous avez été nombreuses et nombreux à y participer, plus de 140 couverts, soulignant ainsi le succès de ce rendez-vous incontournable de cette fin d'année pour nos aînés.



Loto au profit du CCAS

Plus de 1 500 euros de lots étaient à gagner le dimanche 23 novembre lors du loto organisé par la Mairie au profit du C.C.A.S.

12 quines, 2 cartons pleins ont trouvé preneurs et fait des Langladois heureux.

Un rendez-vous annuel rendu possible par la générosité des commerçants de la Vaunage, l'aide bénévole des membres non élus du Conseil d'Administration du C.C.A.S. , mais aussi grâce à vous, vous avez été quelques 300 participants. Un succès qui ne se dément pas pour ce moment de solidarité et de partage intergénérationnel .



Octobre Rose ❤

Comme chaque année, la commune s'est associée au mouvement Octobre Rose, dédié à la lutte contre le cancer du sein.

La salle socio-culturelle a été mise gracieusement à disposition pour deux événements :

Une journée dédiée au Centre Éducation Conductive du Gard, qui a permis de récolter 1 500 € de dons au profit de la prévention et de la recherche ;

Un défilé de mode caritatif, organisé par les Trésors de Lilouna, qui a réuni un large public autour d'un moment chaleureux et solidaire. Cette belle soirée a permis de remettre un chèque de 2700 € à l'association Belle et Rose.

En parallèle, la municipalité a mené une action originale mais tout aussi symbolique : la récolte des olives chez les particuliers volontaires et sur les oliviers appartenants à la commune. L'esprit de cette action s'inscrit dans la même dynamique : faire ensemble, mobiliser la communauté et créer du lien. Les olives récoltées ont servi à produire l'huile d'olive qui a été distribuée aux seniors du village à Noël. Un geste de proximité et de bienveillance, fidèle aux valeurs de solidarité mises en avant tout au long d'Octobre Rose.

En soutenant ces initiatives, la commune rappelle que chaque contribution compte. Qu'il s'agisse d'un espace mis à disposition, d'une main tendue, d'un moment partagé ou d'un geste simple mais collectif, la solidarité est toujours la meilleure des récoltes.



Défilé de mode
caritatif



Récolte des olives

Semaine Bleue



À l'occasion de la Semaine Bleue, la commune a proposé deux après-midi d'activités dédiées à nos aînés, mêlant découverte, rencontres et bonne humeur.

Mardi 7 octobre, les participants ont été accueillis pour un atelier pratique de gestes de premiers secours. Encadrée par des intervenants qualifiés, cette séance a permis à chacun d'apprendre ou de revoir les réflexes essentiels pour réagir face à une situation d'urgence. Un apéritif de clôture, partagé dans la convivialité, est venu terminer ce premier temps fort.

Le lendemain, mercredi 8 octobre, la journée a débuté à 14h autour d'un café de bienvenue qui a permis de lancer les échanges dans une ambiance chaleureuse. À 14h30, plusieurs ateliers étaient proposés selon les envies de chacun :

- Un concours de pétanque, pour les amateurs de précision et de compétition amicale ;
- Des jeux de cartes et de société, pour un moment plus calme mais tout aussi animé ;
- Un atelier culinaire animé par Véronique, où les participants ont mis la main à la pâte pour préparer de délicieuses recettes.

La journée terminée par un goûter, composé notamment de pâtisseries élaborées l'après-midi même dans le cadre de l'atelier cuisine.

Un moment gourmand et convivial qui a ravi toute l'assemblée.

Ces deux journées ont rencontré un franc succès et ont permis, une fois encore, de rappeler l'importance de la Semaine Bleue : créer du lien, partager des savoirs et valoriser la place de nos aînés dans la vie communale.



Distribution de Noël

Cette année la distribution des présents pour les personnes âgées de 74 ans et plus s'est déroulée entre le 15 et le 30 décembre. Une bouteille de vin rouge du Château Langlade des vignerons Cadène Frères ainsi qu'une bouteille d'huile d'olive ont été offertes.

Nous vous remercions pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé à Monsieur le Maire ainsi qu'à Madame Brigitte Lauze élue déléguée au C.C.A.S.

Enfin, nous vous rappelons que les personnes absentes au moment de la distribution ont la possibilité de récupérer leurs présents en Mairie sur présentation de la carte laissée dans leurs boîtes aux lettres.



Brigitte LAUZE

Conseillère Déléguée au C.C.A.S.

CCAS@langlade.fr
06 78 46 53 11



Vœux du Maire
vendredi 16 janvier 2026

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

Gaëtan PREVOTEAU
Maire de Langlade
et son Conseil Municipal
vous invitent à la Cérémonie des Vœux
Vendredi 16 janvier 2026 à 19h00
à la salle socio-culturelle

Les élections municipales de 2026 se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Si vous souhaitez pouvoir participer au prochain scrutin des élections municipales vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour vérifier si vous l'êtes, nous vous invitons à aller sur le lien suivant:
(<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>) ou à contacter l'accueil de la Mairie.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour le faire, soit en complétant le formulaire en ligne, soit en déposant le dossier en Mairie.



L'intégralité du remplacement de l'éclairage public de la commune par des luminaires LED est actuellement en cours de réalisation.

Ville de LANGLADE

CITEOS

LANGLADE

GESTION ET MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC, SPORTIF ET ILLUMINATIONS FESTIVES
CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

29,5%
D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE
TRAVAUX LED

12,7%
D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE
COUPURE
ÉCLAIRAGE

**CARTOGRAPHIE
DES POINTS RÉNOVÉS**

COMMUNE DE
LANGLADE

CARTOGRAPHIE
DES POINTS
RÉNOVÉS

• LED 2025

36
LAMPES
REPLACÉES
EN 2025

La commune sur le circuit de l'Étoile de Bessèges

Nous avons le plaisir de vous informer que notre commune fait partie du parcours de la célèbre course cycliste l'Étoile de Bessèges. Cet événement sportif d'envergure attire chaque année de nombreux passionnés et contribue à faire rayonner notre territoire.

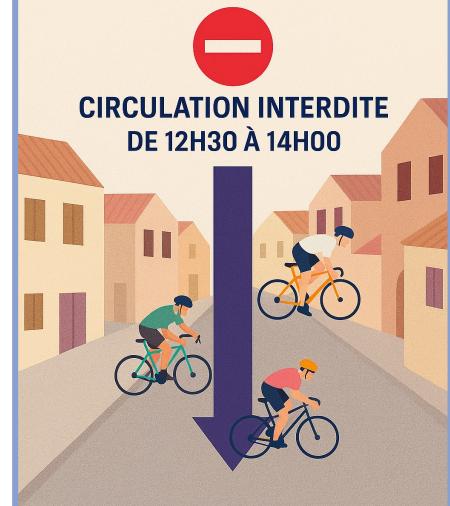
Date et horaires impactés :

Le jeudi 5 février, la circulation sera coupée de 12h30 à 14h00 (horaire susceptible d'être légèrement modifié) sur les axes empruntés par les coureurs. Nous vous invitons à anticiper vos déplacements et à respecter les consignes de sécurité mises en place.

Pourquoi cette coupure de circulation ?

Elle est nécessaire pour garantir la sécurité des coureurs, des spectateurs et des riverains. Merci de votre compréhension et de votre coopération pour le bon déroulé de cette manifestation.

**L'ÉTOILE DE BESSÈGES
TRAVERSERA LANGLADE
05 FÉVRIER 2026**



**Axe principal de passage de la course :
route de Bernis, route des Pinèdes et
rond-point de la D40**



PASSAGE DES ENCOMBRANTS



1er semestre 2026

15 janvier

19 février

19 mars

16 avril

21 mai

18 juin

2ème semestre 2026

16 juillet

20 août

17 septembre

15 octobre

19 novembre

17 décembre



Sur rendez-vous uniquement
au 04.66.02.54.54
prise de Rdv obligatoire le mardi avant

Encombrants
dates 2026

Nîmes Métropole vous propose un service gratuit de collecte des encombrants sur rendez-vous.

Ce dispositif vous permet de vous débarrasser de vos déchets volumineux dans le respect des consignes de tri et de la réglementation en vigueur.

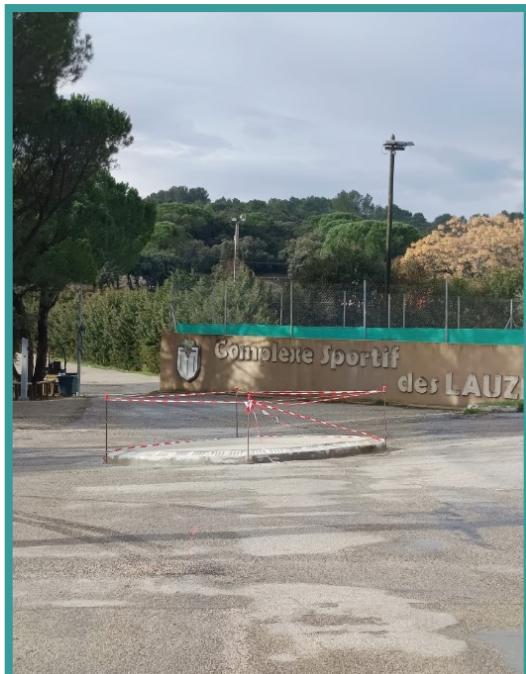
Extension de la navette L51 : UNE NOUVELLE DESSERTE POUR LANGLADE

Bonne nouvelle pour les Langladois : à partir du 5 janvier, la navette L51 prolongera son trajet jusqu'au Complexe Sportif des Lauzières. Cette extension, mise à l'essai pendant 6 mois, permettra d'évaluer la pertinence de cette nouvelle desserte.

Les plages horaires élargies offriront plus de flexibilité aux usagers, notamment aux jeunes sportifs et musiciens qui fréquentent le complexe pour la pratique du tennis, du football, du tir à l'arc ou de la musique. Grâce à cette initiative, ils pourront se déplacer en toute autonomie, sans dépendre d'un véhicule personnel ou d'un accompagnement.

Cette expérimentation vise à faciliter l'accès aux équipements sportifs et culturels, tout en favorisant une mobilité durable. À l'issue des 6 mois, un bilan sera réalisé pour décider de la pérennisation de cette extension de ligne.

Nous comptons sur vous pour tester ce service et nous faire part de vos retours.



NOUVEAU !

**La navette L51
dessert le
COMPLEXE DES LAUZIERES**



✓ A l'essai dès le 5 janvier - pendant 6 mois
✓ Plages horaires élargies
✓ Arrêt COMPLEXE LAUZIERES
✓ Idéal pour vos activités



Tango
Transports de l'Agglomération Nîmoise



Actualité Municipale



Fête Votive



Remise des bons Cultura
aux collégiens



Fête d' Automne



Vide Grenier du mois d'Octobre

Festival Musical au profit
du CEC du Gard



Cérémonie du 11 Novembre
avec la participation des enfants du
Groupe Scolaire les Genêts



Millésimes



Spectacle de Noël de l'école
offert par l'APE



Distribution des cadeaux
de Noël aux aînés



Distribution des goûters Noël
à l'école

Repas de Noël à la cantine

GROUPE D'OPPOSITION

POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Ce mandat touche à sa fin.

Langlade a bien changé.

Les constructions remplissent les derniers espaces libres de la commune. Il ne faut pas tout changer mais conserver le souvenir de notre village sans bétonner encore. **Les nouveaux élus devront donner l'exemple : sincérité, transparence et bonne humeur.** Les échanges avec les Langladoises et les Langladois demandent du temps, qu'il faut savoir prendre, pour être plus proche de tous.

Cette démarche permettrait d'améliorer, pour l'ensemble des citoyens, un quotidien collectif et non le bien-être d'une personne.

Le respect envers tous doit être primordial pour être effectif. Les décisions qui sont prises se doivent d'être réfléchies avant leur mise en place et les citoyens doivent être concertés, écoutés quand cela est nécessaire.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Cette expression libre est un texte qui n'appelle pas de réponse .

René ABRIC – Hélène de VOLONTAT-GREGOIRE –
Jean Paul ACCART

Texte copié conforme à la réception

GROUPE DE MAJORITÉ

LANGLADE SUR SON ÉLAN

En cette période de campagne électorale, nous avons fait le choix de ne pas nous exprimer afin de conserver le caractère neutre et objectif de notre bulletin municipal.

Nous profitons tout de même de cette occasion pour souhaiter à vous et vos proches de très belles fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous pour les Vœux du Maire qui se dérouleront le 16 janvier à 19h00, à la salle socio-culturelle.

Gaëtan PREVOTEAU et son équipe

Texte copié conforme à la réception



Conseils Municipaux ...

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL 28/05/2025

-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

→ VOTE À LA MAJORITÉ (3 VOTES CONTRE : R. ABRIC - JP ACCART - H.de VOLONTAT GREGOIRE)

-DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE NÎMES MÉTROPOLE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS DU CHEMIN DES ROUZAOUS

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE NÎMES MÉTROPOLE POUR L'EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ZAC CŒUR DE VILLAGE MACROLOT I-AGRÉMENT DE CESSION DE TERRAIN VIABILISÉ

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION SPORTIVE LES GENÊTS

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE

→ VOTE À LA MAJORITÉ (1 VOTE CONTRE : R.ABRIC)

LES QUESTIONS ORALES

- Avancement du projet du plan d'eau dans la Vaunage
- Aménagement de l'ancienne piste DFCI

Question avancement du projet du plan d'eau dans la Vaunage :

René ABRIC pose la question suivante :

« Monsieur PREVOTEAU,

En tant qu'élu vous avez été promu conseiller communautaire délégué aux eaux non-conventionnelles il y a quelques temps. Vous avez annoncé un grand projet de lac dans notre Vaunage. Merci de nous dire quel village vous avez choisi, et où se fera-t-il car on n'en entend plus parler. »

Gaëtan PREVOTEAU lui répond :

« Monsieur ABRIC,

Je me permets d'abord de vous reprendre, car il ne s'agit pas d'un lac mais d'un plan d'eau. Ce projet, que je porte en tant que conseiller communautaire délégué aux eaux non-conventionnelles et à la ressource en eau, suit bien son cours.

À ce jour, une première expertise a été menée par un bureau d'étude, et elle a permis d'estimer le coût du projet à près de 6 millions d'euros. Un tel investissement nécessite naturellement du temps, tant pour affiner les études, que pour mobiliser les financements.

Il est important de préciser que la réalisation de ce projet ne pourra se faire avant celle de la station d'épuration dont le coût est plus élevé et reste une priorité pour la Vaunage. Cette infrastructure doit être construite en amont, et représente, elle aussi, un financement très conséquent. De plus, c'est justement l'eau traitée de la station d'épuration qui permettra d'alimenter le plan d'eau en partie.

Concernant la zone d'implantation de l'ensemble du projet, la commune de Saint-Dionisy a été retenue pour l'accueillir.

Ainsi, les choses avancent, mais à la mesure de l'ampleur du projet. Nous restons pleinement mobilisés pour faire aboutir ce projet structurant pour la gestion durable de notre ressource en eau. »

Question aménagement de l'ancienne piste DFCI :

René ABRIC pose la question suivante :

« Deuxième question :

Vous avez aménagé une piste DFCI pour aller au stade en passant par le chemin du Coin du Loup. À ce jour il me semble que la jonction, soit par le cimetière, soit par le Coin du Loup, ne soit toujours pas opérationnelle. Pouvez-vous nous en dire plus. »

Gaëtan PREVOTEAU lui répond :

« Monsieur ABRIC,

Effectivement, l'aménagement de l'ancienne piste DFCI menant au stade par le chemin du Coin du Loup a bien avancé. À ce jour, une grande partie du tracé est pleinement opérationnel et accessible à tous types de véhicules, y compris les poids lourds.

Ainsi, ce chemin permet de renforcer la sécurité de ces zones en offrant un accès supplémentaire aux véhicules de police, de pompiers, ou d'urgences ainsi qu'aux véhicules de chantiers.

Toutefois, une portion située en direction du cimetière reste, pour le moment, réservée à la circulation des véhicules légers. Je tiens néanmoins à vous assurer que cette section sera entièrement achevée et rendue accessible à l'ensemble des véhicules d'ici la fin de l'année. Elle demeure, d'ores et déjà, praticable en cas de nécessité urgente. »

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL 03/07/2025

-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2025

→ VOTE À LA MAJORITÉ (3 VOTES CONTRE : R. ABRIC - JP ACCART - H.de VOLONTAT GREGOIRE)

-DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE NÎMES MÉTROPOLE POUR LE RENOUVELLEMENT D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DU GROUPE SCOLAIRE « LES GENÊTS »

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ZAC CŒUR DE VILLAGE LOT H2-6-AGRÉMENT DE CESSION DE TERRAIN VIABILISÉ

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ZAC CŒUR DE VILLAGE LOT H2-3-AGRÉMENT DE CESSION DE TERRAIN VIABILISÉ

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2026 ENTRE LES ASSOCIATIONS COMMUNALES ET LA COMMUNE DE LANGLADE

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-AVIS SUR LES OUVERTURES DOMINICALES 2025

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-AVENANT N°6 À LA CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION NUMÉRIQUE (DN) COMMUNE À NÎMES MÉTROPOLE ET À LA COMMUNE DE LANGLADE

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DU GARD

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-DÉCISIONS DU MAIRE

LA QUESTION ORALE

- État des espaces verts du chemin de Saint-Dionisy

Question état des espaces verts du chemin de Saint-Dionisy :

René ABRIC pose la question suivante :

« Manque de maintien en bon état des espaces verts, après de beaux et copieux embellissements du Chemin de St-Dionisy. Au carrefour avec la voie verte, et le chemin des Rouzaous suite au peu d'entretien, ces aménagements sont moins beaux, et engagent la sécurité pour la visibilité, par rapport aux passages de la voie verte. Qui doit entretenir ? et le coût éventuel du remplacement, des plantes et des souches qui vont mourir. N'y a-t-il pas eu trop de plantations ? Cela donne une mauvaise image de marque de cette entrée du village, par le chemin de Saint Dionisy, n'oubliez pas que nous sommes un village de rêve.

Merci de bien vouloir me répondre en quelques lignes et simplement »

Gaëtan PREVOTEAU lui répond :

« Monsieur ABRIC,

Permettez-moi avant tout autre chose, de vous dire à quel point je suis ravi d'entendre que vous trouvez que les espaces verts du chemin de Saint-Dionisy sont beaux ; même si je trouve regrettable de l'entendre en même temps qu'une remarque négative, mais comme nous le disons souvent nous ne pouvons pas avoir le beurre et l'argent du beurre, alors je vais m'en contenter !

Vous étiez présent à l'une des réunions de quartier, où je précisais tout comme vous que nous avions la chance de disposer d'un cadre de vie privilégié que nous devons préserver. Comme vous le citez à juste titre, Langlade a été élu « village de rêve » sur le territoire de l'agglomération, mais je vous rappelle que si notre commune a obtenu ce résultat ce n'est pas grâce aux critiques mais grâce au travail engagé depuis 2014 : embellissement, entretien, amélioration constante du cadre de vie des langladois. Ces résultats ne tombent pas du ciel. Ils sont le fruit de décisions et d'investissements humains et financiers.

Pour préserver notre cadre de vie, un effort collectif est demandé. Comme je l'ai rappelé lors des réunions de quartiers, depuis le 13 août 2022, nous avons pris un arrêté portant sur la réglementation de l'entretien des voies publiques, lequel demande à chacun de veiller à l'entretien du trottoir devant chez soi, pour contribuer aux efforts menés par la commune et ses agents des services techniques.

Ces efforts ont un coût, que nous assumons pleinement. D'ailleurs, je l'ai déjà rappelé à plusieurs reprises, notamment lors des dernières réunions de quartier et je le souligne, lors du dernier conseil municipal, où vous étiez présent. La commune a investi 34 800 € dans l'achat d'une nouvelle épareuse pour remplacer l'ancienne, devenue totalement obsolète. Nous devrions la recevoir prochainement. Vous êtes donc censé être au courant, sauf si vous étiez distrait ou peu attentif ce jour-là.

En attendant, la commune est en train de consulter des sociétés d'espaces verts pour entretenir certains secteurs pour venir en renfort des agents des services techniques. Mais ce qui me dérange dans vos propos, c'est ce sous-entendu que nos agents des services techniques ne feraient pas leur travail correctement. Là, permettez-moi d'être très clair : nos agents travaillent sans relâche, y compris sous des chaleurs accablantes, et sur tous les fronts. Ils ne se contentent pas d'arroser les plantes : ils sont mobilisés pour les festivités, les événements associatifs, les travaux d'entretiens des voiries ainsi que de l'ensemble des bâtiments communaux, sans oublier leurs missions habituelles.

J'ajouterais que vous semblez ne vous intéresser qu'au chemin de Saint-Dionisy hasard ou coïncidence, là où vous habitez, alors que d'autres secteurs rencontrent exactement les mêmes difficultés. Je pense notamment à la route des Pinèdes, la route de Bernis ou encore la route de Nages pour n'en citer que quelques-unes. La commune, elle, ne fait pas de tri : nous traitons tous les quartiers avec la même attention, et dans la limite de nos moyens humains et matériels.

Ajoutez à cela une météo exceptionnelle, des vagues de chaleur prolongées, et même les plantes méditerranéennes les plus résistantes souffrent du climat actuel. Nous sommes conscients de ces contraintes, c'est pourquoi le budget prévoit chaque année une enveloppe de 1 000 euros pour d'éventuels remplacements, vols ou développement d'espaces verts.

Voilà Monsieur ABRIC, rien de nouveau sous le soleil »

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL 02/10/2025

-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2025

→ VOTE À LA MAJORITÉ (3 VOTES CONTRE : R. ABRIC - JP ACCART - H.de VOLONTAT GREGOIRE)

-ADMISSION EN NON VALEUR

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE EN RESTAURANT-DESAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE AC 277P

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE EN RESTAURANT- AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR BASILE LESTRINGANT À DÉPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE SUR L'EMPRISE DE LA PARCELLE AC 277P

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE EN RESTAURANT-APPROBATION D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE

→ VOTE À L'UNANIMITÉ (1 ABSTENTION : JP ACCART)

-ZAC CŒUR DE VILLAGE LOT E11-AGRÉMENT DE CESSION DE TERRAIN VIABILISÉ

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ZAC CŒUR DE VILLAGE LOT E12-AGRÉMENT DE CESSION DE TERRAIN VIABILISÉ

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION W N°0014 AU LIEUDIT PUECH DE VIERNE

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-PRIME DE FIN D'ANNÉE DU PERSONNEL COMMUNAL

→ VOTE À L'UNANIMITÉ (1 ABSTENTION : JP ACCART)

-CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2026-2030 ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD ET LES COMMUNES DU TERRITOIRE VAUNAGE

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE SOUSCRIT PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2026 ENTRE L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LANGLADE (ACAL) ET LA COMMUNE DE LANGLADE

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-MISE À DISPOSITION GRACIEUSE DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE ET DE SON PARKING POUR L'ORGANISATION D'UNE SOIRÉE CARITATIVE POUR OCTOBRE ROSE

→ VOTE À L'UNANIMITÉ

-DÉCISIONS DU MAIRE

LES QUESTIONS ORALES

- Présence d'herbes de la pampa sur le territoire de la commune
- Soutien aux communes touchées par les incendies dans l'Aude

Question présence d'herbes de la pampa sur le territoire de la commune :

Hélène de VOLONTAT GREGOIRE pose la question suivante :

« Depuis un arrêté ministériel du 2 mars 2023, l'herbe de la pampa est interdite en France hexagonale, entre autres dans les espaces de nature urbains. Bien que décorative, elle est une double menace pour la biodiversité et la santé car très allergène. Que comptez-vous faire pour les supprimer ? Merci »

Gaëtan PREVOTEAU lui répond :

« Madame Grégoire,

Je vous remercie pour cette question, qui sous couvert de l'intérêt général et du respect de la réglementation, a surtout pour ambition de traiter un problème que vous avez à proximité de chez vous. L'herbe de la pampa est effectivement interdite en France, et tous les propriétaires doivent l'arracher sous peine d'amende.

Sur la voie publique de Langlade, un seul spécimen a été recensé : celui qui pousse au bout de votre rue. Pour votre information, celui-ci avait été planté par une voisine attenante à ce bout de terrain il y a quelques années, dans le but d'embellir la rue, sans avoir conscience que cette plante pouvait être nuisible.

Lors de l'aménagement paysager que nous avons effectué au moment des travaux de la route des Pinèdes, cette administrée nous avait demandé de le conserver.

J'imagine sa déception quand elle ne le verra plus. Mais soyez rassurée, nous allons répondre à votre demande, et le ferons retirer prochainement par les services techniques en précisant bien entendu qu'il s'agit d'une intervention sollicitée de votre part. Mais je tiens à souligner qu'il n'était pas nécessaire de mobiliser tout un conseil municipal pour régler ce qui relève, au fond, d'une démarche personnelle auprès des services communaux.

Si chaque élu utilisait cette assemblée pour traiter de sa rue, et les quelques plantes poussant devant chez lui, nous n'aurions sans doute plus le temps de nous occuper des véritables problématiques que rencontrent l'ensemble des Langladois. »

Question soutien aux communes touchées par les incendies dans l'Aude

Hélène de VOLONTAT GREGOIRE pose la question suivante :

« Après les inondations en 1988, la Vaunage et Nîmes avaient reçu de nombreuses subventions de petites et de grandes communes de toute la France. Suite aux terribles incendies survenues dans l'Aude et plus particulièrement dans les Corbières cet été, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique, l'Association des Maires de l'Aude (AMA) réceptionne toutes les aides afin d'apporter un soutien aux 16 communes impactées, aussi bien pour les communes elles-mêmes que pour les citoyens et les viticulteurs qui éprouvent de très grandes difficultés. La commune de Langlade, elle-même réputée pour son vin (entre autres) comme les Corbières, peut-elle participer à ce fonds de solidarité, au moins symboliquement, le montant étant fonction de ses disponibilités. A cet effet le site de l'AMA a prévu une délibération type, est-il possible de la mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal ? Merci pour eux. »

Vie Municipale

Gaëtan PREVOTEAU lui répond :

« Nous partageons bien entendu la compassion envers les communes de l'Aude touchées par les incendies, et personne ne remet en cause la gravité de leur situation. Mais vous n'êtes pas sans savoir que chaque année, hélas, des catastrophes frappent ici ou ailleurs, et que si nous devions prélever dans le budget communal à chaque événement, il ne resterait bientôt plus rien pour assurer les services essentiels aux Langladois.

Pour autant, notre municipalité veille à aider du mieux qu'elle peut les communes et populations en difficulté, dès lors que cela ne va pas avoir pour impact de priver les Langladois de ressources financières précieuses pour assurer le maintien de nos services publics de proximité et de nos investissements.

Je tiens à vous rappeler qu'en 2022, face au conflit en Ukraine, notre équipe municipale, via le CCAS, a mené une campagne de soutien aux populations civiles en organisant le convoi de vêtements, de vivres, de jouets et de médicaments par camion jusqu'en Ukraine. Nous avons également accompagné les familles souhaitant se mettre à disposition de la préfecture en tant que famille d'accueil.

Nous sommes donc loin d'être insensibles aux problématiques extérieures, néanmoins nous agissons intelligemment et toujours en plaçant le bien être des Langladois au centre de notre action.

Pour conclure, Madame Grégoire, j'aimerais vous rappeler qu'un budget communal n'est pas une caisse de charité à disposition pour briller en séance. Si vous souhaitez manifester votre générosité personnelle envers les communes de l'Aude, je ne peux que vous encourager à le faire directement : des plateformes de dons existent et n'attendent que vous. Mais ici, au conseil municipal, notre responsabilité est de défendre l'intérêt des Langladois, pas de jouer les bienfaiteurs aux frais de la collectivité. »

Les Associations

En cette fin d'année, je souhaite adresser un grand merci à toutes les associations de la commune. Votre dynamisme et votre engagement contribuent chaque jour à faire vivre notre village et à renforcer le lien social entre habitants.

Grâce à vous nos jeunes et moins jeunes trouvent des activités qui les passionnent. Vous êtes des acteurs essentiels de la vie locale et votre implication mérite d'être saluée.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, pleines de joie, de partage et de sérénité. Que l'année à venir soit porteuse de nouveaux projets et de belles réussites pour vos associations !



Séverine OMIEL

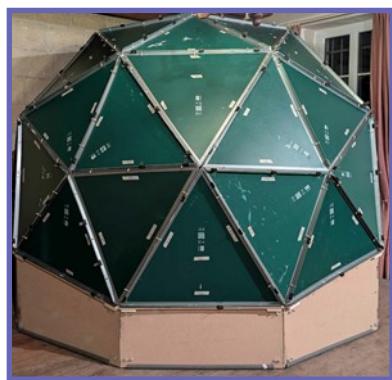
Adjointe Déléguée aux Associations,
Communication, Festivités &
Manifestations



UN BEAU PROJET VOIT LE JOUR

L'association, hormis la vingtaine de sorties observation du ciel nocturne par an, travaille actuellement beaucoup à la réalisation d'un mini planétarium et cela tous les quinze jours dans la salle de l'ancien Conseil Municipal de Langlade.

Le projet avance bien, la structure est terminée et peinte aux couleurs imposées pour la projection.



Le premier essai de projection a eu lieu « à blanc » et il nous faudra maintenant le réaliser en réel à l'intérieur de la structure, structure qu'il nous faut monter et démonter à chaque soirée de travail. Cela nécessite beaucoup de temps mais améliore notre expérience.

Nous espérons voir ce mini planétarium opérationnel avant la fin du premier semestre 2026. Toute l'équipe de Vaunage Astronomie vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Les Associations

L'ALMA : musique, danse et pilates, demandez le programme !

L'Association Langladoise Multi-Activités ALMA a diversifié son offre depuis 2 ans, avec l'arrivée de notre nouvelle professeure Marie-Ange.

Depuis septembre 2025, ALMA propose 4 cours de danse pour enfants et ados :

- L'éveil corporel est une initiation pour les plus jeunes (4 à 5 ans) qui a lieu le lundi de 17h à 17h45.
- Deux niveaux de Street Jazz permettent aux élèves de débuter puis de progresser en douceur dans cette technique de danse chorégraphiée sur des musiques actuelles. Niveau 1 : lundi de 17h45 à 18h45 pour les enfants de 6 à 8 ans. Niveau 2 : mercredi de 18h15 à 19h15 pour les jeunes de 9 à 13 ans.
- Un nouveau cours de Zumba Kids a été lancé à la rentrée, avec des mouvements et des pas de Zumba adaptés aux enfants de 6 à 12 ans. Pour les intéressés, rejoignez-nous le mercredi matin de 9h30 à 10h30.

Ces cours de danse ont lieu à la salle socio-culturelle de Langlade et se déroulent en petits groupes, généralement entre 8 et 12 élèves, dans une ambiance sympathique et décontractée.

Toujours à la salle socio-culturelle, l'ALMA donne aussi 2 cours de pilates pour les adultes :



le mercredi matin de 10h30 à 11h30 et le mercredi soir de 19h15 à 20h15. Cette technique de gymnastique lente, très à la mode, permet de renforcer les muscles profonds et d'améliorer la posture, la respiration, la souplesse... C'est plus physique qu'il n'y paraît, et Marie-Ange varie les plaisirs en faisant faire des exercices avec des accessoires (petit ballon de pilates, swiss ball, élastique, ring...).

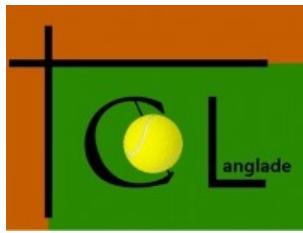
En tant qu'école de musique de Langlade, l'ALMA propose par ailleurs des cours individuels de chant et d'instruments de musique (piano, flûte, batterie...), deux ensembles musicaux et un groupe vocal d'une petite vingtaine de choristes. Les répétitions ont lieu dans les locaux de l'association près du stade des Lauzières.

Avec son riche programme d'activités, l'ALMA contribue à l'animation de notre village tout au long de l'année : chants de Noël pendant la bourse aux jouets, concerts des groupes musicaux, concerts du groupe vocal, fête de l'ALMA, et un tout nouveau spectacle de danse pour enfants prévu le 13 juin 2026 en soirée. Une date à noter dans vos agendas !

Pour plus d'informations, contactez l'ALMA par email : alma30980@orange.fr ou via notre page Facebook : [@ALMALanglade](https://www.facebook.com/ALMALanglade)



Jean-François CHASSAGNE
Conseiller Délégué au Patrimoine
et à la Culture



((Les assos ont la parole...)

Tennis Club Langlade, une belle récolte automnale

L'année sportive a bien commencé au Tennis Club de Langlade.

En effet, 2 équipes ont terminé championnes du GARD dans leur catégorie :

- Tom, capitaine, et ses partenaires Elsa, Zoé et Tiago ont fait un parcours sans faute en remportant brillamment l'ensemble des rencontres de la coupe 17/18 ans mixte Progression.
- David Chevalier a su quant à lui amener ses partenaires jusqu'au titre de vainqueur de la Comité Cup après une finale très disputée gagnée au bout du suspense contre nos voisins de Caveirac.

Ces magnifiques parcours sont le symbole d'un nouvel élan pour le Tennis Club, élan impulsé par Cendrine, la professeure qui a repris avec enthousiasme l'intégralité des cours de l'école de tennis jeunes et adultes. Les enfants de l'école du village ont aussi pu bénéficier de cet enthousiasme puisque Cendrine a organisé une découverte du tennis pendant 6 semaines avec les enfants des 4 classes de cours élémentaire et de cours moyen.

Prochaines échéances pour les compétiteurs du club : la « Coupe Bleue » senior en cours et les championnats seniors et jeunes au printemps.

Contact David HAUTECOEUR (Président du TCL) au 06 61 46 10 15

Cendrine RICHARD (Professeure) au 06 88 97 51 74



association@langlade.fr



Que se passe-t-il au KARATÉ CLUB LANGLADE en vue de la saison 2025-2026 ?

La saison commence bien et les objectifs sont nombreux. En effet, le professeur a obtenu son 4^e DAN dernièrement, au mois d'avril, et prépare trois élèves au grade de 1er DAN : Léa, Soline et Lyna. En marge, tous les vendredis, entraînement en vue du championnat et de la coupe départementale KATA qui auront lieu le 11 janvier à LA GRAND-COMBE pour Sofia et Chloé, en catégorie benjamine. Les objectifs sont les qualifications pour la coupe et le championnat régional OCCITANIE à MONTAUBAN et AGDE. Pour finir, le 19 décembre, à la salle socio-culturelle de Langlade, comme chaque année, le club organise une démonstration, puis la remise des grades, suivie d'un apéritif convivial pour clôturer cette soirée.



Damien ADROVER
Conseiller Délégué aux Sports et
Loisirs

14 ans d'existence, et 10 ans en Vaunage ! 10 ans de pratique, 10 ans de partage, 10 ans de yoga.

Cette année encore, vous avez été nombreux à participer à nos séances yoga à Langlade et Saint-Dionisy avec Christelle et Delphine ! Vous êtes plus de 60 adhérents à nous faire confiance, et à tous, MERCI ! C'est grâce à vous que nous existons, et c'est pour vous que nous continuons à nous former pour innover et vous proposer une offre de qualité.

**Jours et horaires des séances, questions...
appelez Christelle au 06 52 79 93 23.**

C'était avec vous en 2025...

- Assemblée Générale & séance yoga, lundi 27 janvier, 18h-20h, à Langlade.
- Ateliers et conférences « la douleur » avec le docteur Jacques Vigne, 21-22 mars, Nages-et-Solorgues & Langlade
- Stage yoga en Corse « yoga entre mer et montagne », 28 juin-06 juillet
- Stage yoga au Maroc « yoga & terres », 06-13 octobre

A venir en 2026...

- Assemblée Générale & repas partagé, vendredi 9 janvier 19h-21h
- Relais yoga au profit de l'AFC-UMANI, dimanche 21 juin 9h-12h, moulin de Langlade
- Stage yoga en Corse « yoga & paddle », 31 mai -07 juin **[PLACES ENCORE DISPONIBLES]**

Autres événements à venir...

Toutes les informations à retrouver sur notre site yogathonazur.com

L'équipe **Yogathon Azur** vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !





Voilà, nous avons relevé le défi d'organiser la première édition du Marché de Noël de Langlade . Ce fut une réussite, la magie de Noël était présente. Une belle ambiance familiale et conviviale.

Un grand merci à la Ville de Langlade pour sa confiance, son soutien. D'avoir cru en notre projet et à sa réalisation. Merci à l'équipe technique. Merci à Emilie.

Merci Tropic Plantes pour nous avoir accompagnés également sur cet événement.

Merci chers exposants d'avoir répondu présent. Dire oui à une première n'est pas évident, beaucoup d'appréhension et je le comprends. Mais vous avez relevé le défi avec nous et nous en sommes très heureux.

Merci à tous de nous avoir rendu visite. Merci Père Noël de ta présence.

Et un énorme merci aux bénévoles de l'ACAL, sans qui on n'aurait pas pu faire ce beau marché. Merci pour votre temps donné aux réunions, aux fabrications des sapins en bois, de sa déco, des idées échangées.

Merci Yannick pour le vin chaud . Merci Marjo pour le maquillage.

Merci Steven pour le traîneau. Merci Fred pour le show. Merci les filles pour l'atelier déco .

Un énorme merci à l'équipe du bar ❤.

Merci à nos conjoints de nous avoir supportés pendant ces mois de préparation.

Merci Marie notre Présidente

Mille mercis

L'équipe de l'ACAL





AVANT



PENDANT



APRÈS

La saison des chantiers de débroussaillage 2025-2026 a démarré

Le 25 et 26 Octobre : au parcours de santé,

Le 22 et 23 Novembre : aux Lauzières dans la continuité du précédent,

Le 13 et 14 Décembre : des Lauzières à la Draille Nord,

Et ainsi de suite jusqu' au mois de juin, en suivant le planning d'entretien de l'espace Forêt-Habitat de 40 Ha.

Les dates des futurs chantiers ainsi que les lieux sont visibles sur le site www.ulpi-gard.fr

Comme d'habitude, ambiance très conviviale avec café et apéro de fin de chantier.

De nouveaux bénévoles nous ont rejoints. Nous étions une quinzaine lors des précédents chantiers.

La Mairie et les employés municipaux ont aussi démarré le passage du gyrobroyeur sur les futurs chantiers, comme à chaque année pour nous aider à protéger notre environnement.

Nous avons fait appel à la société EBE (environnement, bois, énergie) avec qui nous avions fait les grands travaux sylvicoles sur l'espace forêt-habitat avec la collaboration de

l'ONF. Ils vont parfaire les chantiers de débroussaillage inaccessibles par nos bénévoles. L'ensemble de ces chantiers contribuent à la protection contre le risque feu de forêt de notre village et à son environnement.

Nous accueillons les nouveaux bénévoles qui voudront bien consacrer un peu de leur temps.

Le samedi et le dimanche matin, une fois par mois de 9 h à 12h, pour renforcer l'équipe actuelle sur les chantiers et ainsi participer à la protection de notre village.

Nous avons tout le matériel nécessaire à disposition y compris les protections.

Pour soutenir notre action, nous avons besoin d'adhérents.

L'entretien et le renouvellement du matériel coûtent de plus en plus cher.

L'adhésion annuelle est de 10 € (ou plus si vous souhaitez faire un don), un reçu vous sera remis ensuite.

Nous comptons sur vous. N'hésitez pas à nous contacter sur le site www.ulpi-gard.fr

A très bientôt.

Pierre Plantefève

Président de l'ULPI



Informations



((État civil

Bienvenue à ...

- 02/07/2025 - Timéo POYET
23/07/2025 - Alba NEGRE
12/08/2025 - Andrea DE PREZZO
20/08/2025 - Victoire MULLER
20/10/2025 - Rafael DIAZ
04/11/2025 - Rachel NADER
11/11/2025 - Léonie SAPENA

Ils nous ont quittés ...

- 05/07/2025 - Jean-Jacques FONTAINE
14/07/2025 - Jean-Pierre TUFFÉNIS
26/07/2025 - Any REYNAUD (épouse MAURINES)
21/08/2025 - Yvette MONJOU (épouse FROMENT)
15/10/2025 - Jeanne LECHERBAULT (épouse ROCHETTE)
28/10/2025 - Thierry ROUMAJON
13/11/2025 - Thierry NICOL
02/12/2025 - Liliane DUBOURGET (épouse MAYÉRAS)

Ils se sont unis ...

- 12/07/2025 - Sacha DUPÉYRON et Inès DUBOIS
25/07/2025 - Pierre-Emmanuel RAUX et Elsa DELORME
02/08/2025 - David ANDRADE et Lydie BLANVILLE
02/08/2025 - Régis BERMUDEZ et Anne PALFROI
16/08/2025 - Amir KHOUALDIA et Sofia NAKOURI
30/08/2025 - Sébastien EYMONET et Elsa TORRES
11/10/2025 - David GINESTIE et Nadège AIGON

Ils se sont pacés ...

- 08/10/2025 - Romain GRUCKERT et Ophélie MIGOULE
14/11/2025 - Tristan LAROUSSINIE et Océane LAFONT



JANVIER

- 16 - Vœux du Maire à la population à la salle socio-culturelle à 19h00
24 - Conférence Yoga organisé par Yogathon Azur à la salle socio-culturelle

FÉVRIER

- 07 et 08 - Concert le Petit XXème à la salle socio-culturelle

MARS

- 15 - Élections municipales 1er tour à la salle socio-culturelle
22 - Élections municipales 2ème tour à la salle socio-culturelle
28 - Concert organisé par l'association Alma à la salle socio-culturelle
28 - Conférence Yoga organisé par Yogathon Azur à la salle socio-culturelle

AVRIL

- 10 - Concert Double Scott organisé par l'association Alma à la salle socio-culturelle
12 - Opération Nettoyons Langlade organisé par la municipalité

MAI

- 01 - Brocante du 1er mai
08 - Cérémonie de Commémoration
14 au 17 - Fête de Printemps organisée par la municipalité

JUIN

- 12 - Vendredis de l'Agglo organisés par Nîmes Métropole à la salle socio-culturelle
13 - Gala de Danse de l'association Alma à la salle socio-culturelle
14 - Audition des élèves de l'école de musique Alma au Temple
16 - 23 - 30 - Estivales Langlade organisées par la municipalité sur le parvis de la Mairie
20 - Fête de fin d'année Alma
26 - Fête de l'école les Genêts

